



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-NEUVIÈME SESSION

INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME PHYTOSANITAIRE POUR L'AFRIQUE (PPA)

POINT 16.2 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le secrétariat de la CIPV)

Introduction

- [1] Le secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) a entrepris de mettre en œuvre le [Programme phytosanitaire pour l'Afrique \(PPA\)](#) afin de fournir aux spécialistes des questions phytosanitaires des organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV) et aux parties prenantes nationales des instruments scientifiques modernes et des outils numériques avancés pour qu'ils soient mieux à même de détecter rapidement les infestations d'organismes nuisibles à des végétaux ayant des conséquences réglementaires, économiques et environnementales, de réagir à ces invasions et de s'en relever.
- [2] Le PPA a vocation à renforcer la résilience des systèmes de santé des végétaux en Afrique face aux organismes nuisibles de premier plan et il est prévu qu'il prête un appui à l'ensemble des 54 pays africains dans un délai de cinq ans. La CIPV met en œuvre actuellement le PPA en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable de l'Union africaine (UA).
- [3] L'exécution du PPA a débuté en septembre 2023 par un atelier de formation des formateurs organisé au Caire (Égypte). Elle suit une approche par étapes, la phase pilote comprenant les 11 pays suivants: Cameroun, Égypte, Guinée-Bissau, Kenya, Mali, Maroc, Ouganda, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Zambie et Zimbabwe.

Des informations actualisées sur l'état d'avancement du PPA sont présentées ci-après:

[4] Pays

- 1) **Plans opérationnels:** Tous les pays inclus dans la phase pilote ont communiqué au secrétariat des plans opérationnels destinés à orienter la mise en œuvre du PPA. Ils ont prévu des ateliers de formation nationaux, lors desquels les spécialistes des questions phytosanitaires ayant participé à l'atelier de formation des formateurs du Caire (Égypte) en septembre 2023 formeront à leur tour leurs collègues nationaux. Les pays ont présenté leurs plans et budgets de formation au secrétariat de la CIPV afin que celui-ci envisage leur financement.
- 2) **Renforcement des capacités:** Le secrétariat prévoit d'associer la formation nationale pour deux des pays pilotes, en y ajoutant une remise à niveau pour les spécialistes formés l'an dernier au Caire.

- 3) Le Service d'inspection de la santé des végétaux du Kenya (KEPHIS) accueillera un cours de remise à niveau pour les pays pilotes anglophones (Égypte, Kenya, Ouganda, Sierra Leone, Zambie et Zimbabwe) du 27 au 31 janvier 2025. L'ONPV du Cameroun fera de même pour les pays francophones (Cameroun, Guinée-Bissau, Mali, Maroc et République démocratique du Congo) du 20 au 24 janvier 2025. Ces deux sessions coïncideront avec la formation nationale, animée par l'équipe du secrétariat de la CIPV.
- 4) Tous les pays pilotes ont reçu au moins 40 tablettes en plus des cinq ou six distribuées l'an dernier. Certains utilisent déjà les tablettes et les outils du PPA pour réaliser des enquêtes de suivi et de détection des organismes nuisibles, tandis que d'autres souhaitent d'abord dispenser une formation au niveau national. Ainsi, le Kenya se sert des outils du PPA pour suivre le *Fusarium* TR4 et le virus du bunchy top du bananier, ainsi que pour former à leur surveillance, l'Ouganda les emploie pour la deuxième fois afin d'effectuer son enquête annuelle sur *Xylella fastidiosa* et la Zambie a dispensé une formation et procédé à une enquête sur les mouches des fruits et le faux carpocapse.
- 5) Une équipe du Service d'inspection de la santé des plantes et des animaux (APHIS) du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) aide le secrétariat à réaliser trois vidéos pédagogiques sur le suivi et la détection des mouches des fruits et du greening des agrumes, ainsi que sur la gestion des données et l'utilisation des tablettes.
- 6) **Phase 2:** En collaboration avec les deux organisations régionales pour la protection des végétaux (ORPV) d'Afrique, à savoir le Conseil phytosanitaire interafricain (CPI) de l'UA et l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient, huit pays ont été sélectionnés pour participer à la deuxième phase du PPA. Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de Cabo Verde, du Congo, du Libéria, du Malawi, du Tchad et de la Tunisie. Les pays d'Afrique de l'Est pressentis (Burundi, Somalie et Soudan du Sud) ont été exclus et ont choisi d'intégrer la prochaine phase une fois qu'ils auraient mis en place des systèmes phytosanitaires suffisants pour appuyer leur participation.
- 7) Tous les pays de la phase 2 ont établi des listes de cinq organismes nuisibles prioritaires revêtant une importance économique, environnementale et réglementaire. Ces listes seront envoyées à l'APHIS, qui élaborera les protocoles applicables aux enquêtes sur le terrain pour les organismes nuisibles cités.
- 8) Pour démarrer le processus d'intégration et souhaiter la bienvenue aux nouveaux pays, le secrétariat de la CIPV a tenu une réunion avec leurs représentants (points de contact des ONPV) le 25 novembre 2024. Les pays ont reçu des informations sur le PPA, sa gouvernance, les modalités de mise en œuvre et les activités prévues.
- 9) L'ONPV de l'Afrique du Sud a dit vouloir accueillir l'atelier de formation des formateurs pour les pays participant à la deuxième phase du PPA en juin 2025, et être prêt à le faire. Il enverra une communication officielle émanant de l'organisme public compétent d'Afrique du Sud à titre de confirmation. Le lieu proposé pour la formation est Mbombela, anciennement Nelspruit, dans la province du Mpumalanga (Afrique du Sud).

Une équipe de l'APHIS aidera le secrétariat de la CIPV à dispenser la formation. Le secrétariat invitera des représentants du CPI et de l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient, le groupe de travail technique du PPA et au moins deux spécialistes des questions phytosanitaires des pays de la phase 1 à faire part de leur expérience en matière d'exécution.

[5] Gouvernance du PPA

- 1) Le secrétariat a collaboré avec le CPI et l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient afin de constituer trois groupes destinés à appuyer la coordination et la gouvernance des activités du PPA: le Groupe de coordination opérationnelle, le Groupe de travail technique et le Groupe de travail sur la communication. Le Groupe de travail technique est composé de 17 membres, dont des représentants d'organisations régionales africaines ou internationales chargées de la santé des végétaux ou de l'agriculture, telles que l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES, France), l'USDA, CAB International (CABI), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le

développement (CIRAD), le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes et l'Institut international d'agriculture tropicale. Il prête actuellement un appui technique au secrétariat de la CIPV et aux pays participants, notamment pour ce qui est de combler les lacunes en matière de connaissances aux fins d'une mise en œuvre efficace du PPA. Le Groupe de coordination opérationnelle, dirigé par le CPI et l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient, supervise et guide la mise en œuvre du programme.

- 2) Le Groupe de travail technique s'est réuni le 16 octobre et a débattu des rôles associés à sa présidence et à sa vice-présidence, ainsi que de la voie à suivre pour aider les pays. Le 4 novembre, il a participé à la réunion mensuelle avec les ONPV afin de cerner leurs besoins dans les domaines de la surveillance et de l'identification des organismes nuisibles et de leur prêter un appui en conséquence.

Le 20 novembre, le Groupe de travail sur la communication a tenu sa première réunion, à laquelle ont participé des représentants de quatre des sous-régions, du CPI et du secrétariat de la CIPV. Ses membres se sont accordés sur la nécessité de nommer un président et un vice-président et ont pris note des activités du PPA à venir.

[6] Appui technique

- 1) Le secrétariat de la CIPV a approuvé le renouvellement de la licence d'Esri afin de permettre aux pays de continuer à accéder à la plateforme en ligne du PPA et à mener ainsi des enquêtes. Esri est le développeur des plateformes géospatiales utilisées dans le cadre du PPA.
- 2) L'équipe du secrétariat collabore actuellement avec l'APHIS et le Centre international de calcul (CIC) afin d'aider les utilisateurs quant aux différentes manières d'accéder correctement aux plateformes et de répondre à toute préoccupation d'ordre technique ou liée à un dispositif.
- 3) **Protocoles d'enquête:** L'APHIS a élaboré 28 protocoles d'enquête pour les organismes nuisibles désignés par les pays pilotes. À ce jour, 10 protocoles ont été relus par deux correcteurs d'épreuves et l'USDA a répondu à leurs observations. Ces documents ont été entrés dans le Système de gestion des flux de travaux (PWS) en vue de leur publication. Les 18 protocoles restants sont en cours d'examen par un correcteur d'épreuves et seront transmis à l'USDA afin qu'il traite les éventuels commentaires.
- 4) **Fournitures de terrain:** Le secrétariat travaille actuellement avec la Division des achats de la FAO (CSLP) afin de trouver des entreprises pour s'approvisionner en fournitures de terrain diverses, comme des pièges entonnoirs et des phéromones. L'équipe du PPA a étudié toutes les offres soumises et a renvoyé au CSLP les documents validés par le Fonctionnaire technique principal.
- 5) Le secrétariat chargera le Groupe de travail technique de trouver d'autres fournitures de terrain à acheter, telles que des kits de diagnostic et d'autres articles mentionnés dans les plans opérationnels des pays.

[7] Dotation en personnel

- 6) Actuellement, les membres du personnel du secrétariat de la CIPV qui appuient la mise en œuvre du PPA sont M. Arop Deng, Fonctionnaire responsable et Chef de l'Équipe chargée de l'intégration et de l'appui, M. Avetik Nersisyan, Chef d'équipe de l'Unité chargée de l'établissement des normes, M. John Gilmore, Spécialiste de l'agriculture et agent du Service des affaires agricoles extérieures, M^{me} Tanja Lahti, Adjointe administrative de la CIPV attachée aux réunions, M. Descartes Koumba, Fonctionnaire responsable de la facilitation de la mise en œuvre, M. Tommaso Teti, Chef de projet et Spécialiste de la mobilisation des ressources, et M^{me} Anita Tibasaaga, Spécialiste de la communication.
- 7) M. Artur Shamilov, Spécialiste de l'agriculture, a été récemment nommé au Bureau régional de la FAO pour l'Europe pour une durée de six mois et sera remplacé par M. Avetik Nersisyan pendant cette période. M. John Gilmore, détaché par les États-Unis d'Amérique, prendra sa retraite à la fin de décembre 2024 et l'APHIS a nommé M. Russell Caplen pour le remplacer, à compter de 2025. M. Arop Deng, qui dirige actuellement l'équipe par intérim du PPA, doit également prendre sa retraite à la fin de janvier 2025.

- 8) L'équipe par intérim tient des réunions mensuelles avec les ONPV des 11 pays pilotes. Lors de ces réunions, les ONPV reçoivent des informations actualisées de la part du secrétariat et font un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre dans leurs pays respectifs ou débattent d'autres questions liées au programme.
- 9) L'équipe propose de recruter un spécialiste du Système d'information géographique (SIG) pour contribuer aux services d'appui prêtés aux ONPV en ce qui concerne l'utilisation des applications mobiles du PPA et la liaison avec le Groupe de soutien technique de l'USDA.
- 10) L'équipe a élaboré le mandat de ce spécialiste du SIG, en consultation avec des collègues du secrétariat et de l'APHIS. Le secrétariat vérifiera si la FAO dispose d'un registre de spécialistes du SIG dans lequel il serait possible de puiser.

[8] Budget et planification

- 1) Le financement initial du PPA, s'élevant à 250 000 USD, a été couvert par l'USDA. Un financement supplémentaire servira à acheter et distribuer davantage de tablettes pour le deuxième ensemble de pays, à se procurer des fournitures de terrain et à mettre à la disposition des pays un appui technique sur place et en ligne.
- 2) La mise en place du Fonds fiduciaire multidonateurs du PPA est achevée; celui-ci est maintenant prêt à recevoir des contributions de donateurs et de pays. Le secrétariat en informera la communauté de la santé des végétaux.
- 3) Il a été mis la dernière main à un accord conclu avec la Commission européenne et un projet (comprenant un volet relatif au PPA) a débuté le 1^{er} novembre. La Commission européenne apportera un financement d'une valeur totale d'environ 600 000 USD sur une période de trois ans.
- 4) L'équipe a élaboré un plan de travail et budget biennal afin d'anticiper les activités du PPA. Ce document sera transmis aux donateurs, à la FAO et à l'équipe de gestion de la CIPV en vue de son examen et de son approbation.

[9] Communication et visibilité

- 1) Le secrétariat continue à faire connaître le PPA et les activités menées dans les pays pour promouvoir la surveillance active des organismes nuisibles. Le mois dernier, le secrétariat a collaboré avec le KEPHIS à la publication d'un [article](#) sur le site web de la CIPV concernant la distribution de tablettes aux techniciens phytosanitaires nationaux du Kenya et la formation de ces agents. Par ailleurs, des messages ont été diffusés par l'intermédiaire des comptes de réseaux sociaux de la [CIPV](#) et du [KEPHIS](#), et ont recueilli plus d'un millier de vues (nombre de fois où des utilisateurs ont visionné le contenu). Un article a été publié dans un quotidien kenyan. D'autres articles sont disponibles [ici](#).
- 2) Comme indiqué à la section du présent document sur la gouvernance, le Groupe de travail sur la communication a tenu sa première réunion le 20 novembre et élabore actuellement des mandats pour les fonctions de président et de vice-président.
- 3) Le secrétariat continue de faire la promotion de la page web du PPA, hébergée sur le site internet de la CIPV, et la brochure sur le PPA est disponible en [anglais](#), [français](#), [arabe](#) et [portugais](#). L'équipe est en train de rédiger des messages destinés aux réseaux sociaux afin de mettre en lumière le travail en cours en matière de surveillance des organismes nuisibles. Le Bureau de liaison de la FAO à Washington aide aussi à faire connaître le PPA (soutenu par les États-Unis d'Amérique) en republiant les articles sur son site web et en faisant la promotion des messages destinés aux réseaux sociaux.
- 4) Par ailleurs, le secrétariat créera des messages au sujet de la formation prévue en janvier et mènera une campagne de communication pour le début de la phase 2 du PPA.

Le PPA a été mentionné dans les actualités de la FAO et dans les médias de la région Afrique (presse écrite, télévision et radio) au moins 45 fois au cours de l'année écoulée. Cette couverture médiatique a permis de faire mieux connaître le PPA et l'appui prêté par la CIPV aux pays pour qu'ils renforcent leurs capacités nationales en matière de santé des végétaux et de suivi des organismes nuisibles. En voici quelques exemples: [Égypte](#), [Ouganda](#), [Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord](#), [Bureau de la FAO au Kenya](#) et [Union africaine](#).

[10] Promotion et diffusion

- 5) *Frontiers in Science*, qui édite des documents scientifiques en accès libre, a publié un article intitulé [«Bridging plant health policy implementation gaps»](#) (Comblent les lacunes dans la mise en œuvre des politiques phytosanitaires) et rédigé par M. Osama El-Lissy, ancien Secrétaire de la CIPV, lorsque ce dernier était en poste. Cet article souligne combien il importe d'associer science, technologie et ressources humaines qualifiées pour renforcer la résilience des systèmes de santé des végétaux et combler les lacunes en matière de politiques. M. El-Lissy présente le PPA comme un exemple d'intervention susceptible de régler ce problème.
- 6) Entre mars et juillet 2024, M. El-Lissy s'est rendu dans tous les pays pilotes afin de débattre du PPA avec les responsables politiques et techniques des ministères de tutelle des ONPV.
- 7) Il a rencontré des ministres au Cameroun, en Égypte, en Guinée-Bissau, au Kenya, au Mali, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone, en Zambie et au Zimbabwe, ainsi que des représentants de ministères au Maroc et en Ouganda. Les ministères concernés ont continué de prêter un appui à la mise en œuvre du PPA, en collaboration avec les bureaux de pays de la FAO.

Recommandations

[11] La Commission des mesures phytosanitaires est invitée à:

- 1) *prendre note* du rapport;
- 2) *débattre* du rapport et *formuler* des recommandations quant à la voie à suivre dans le cadre du PPA.